

# BULOOM

N° 16 Vendredi 23 avril 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier  
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



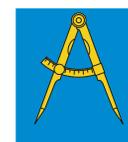
Enges



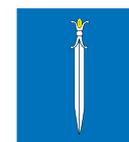
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

## MADNESS TATTOO À SAINT-BLAISE

## UNE PASSION CONJUGUÉE POUR LA BANDE-DESSINÉE



Si l'acte de tatouer est devenu anodin, choisir son tatoueur ne l'est pas. Installé dans la vieille ville de Saint-Blaise, le duo formé par Manon et Francesco Costantini exprime son talent créatif sur votre épiderme, bien sûr au prix de quelques coups d'aiguilles et de gouttes d'encre. Rendez-vous au studio Madness Tattoo en page 9.



GERANCE - FIDUCIAIRE  
CARRE-NOIR Sarl

*Une entreprise familiale  
à taille humaine*

Longins 2 - 2087 Cornaux  
032 757 66 00

Bruno & Gilles Rizzolo SA

Peinture - Plâtrerie  
Papiers peints - Façades  
Isolation périphérique  
Décorations

2068 Hauterive  
T +41 32 753 72 62  
M +41 79 624 78 15  
www.rizzolo.ch

messeiller  
Lakeside Printhouse

### Eco-constructeur

Entreprise générale  
Rénovations et assainissements  
Béton armé et maçonnerie  
Ouvrages d'art en béton armé  
Génie civil  
Terrassements et travaux spéciaux  
Revêtements bitumineux  
Travaux hydrauliques  
Renaturation et protection  
contre les crues  
Valorisation des matériaux  
Déconstruction et désamiantage  
Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



**S.T.N. PEINTURE SIMONE**

Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Plâtrerie

**30 ans d'expérience**  
**Devis gratuit**

Rue des Prés 45a - 2017 Boudry  
Mobile : 078 715 93 89 - [peinture.simone@gmail.com](mailto:peinture.simone@gmail.com)

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LA TÈNE



#### RECYCLAGE DE VIEUX VÉLOS

En collaboration avec l'association de ressortissants de Kuma-Apoti, la commune de La Tène récoltera les vieux vélos le **lundi 3 mai 2021**.

Nous vous remercions de les apporter au hangar des travaux publics (rue Louis-de-Meuron 8 à Marin) le 3 mai **entre 8h00 et 12h00**.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.04.21 au 25.05.21 Publication FAO n° 16

**Dossier SATAC n° 110529**

Situation: Pré de la Mottaz; Chemin de Maison-Rouge 2

Description de l'ouvrage: Extension de la capacité de la STEP de Marin

Requérant(s): Syndicat de la Châtellenie de Thielle, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: Jürg Schweizer, Holinger SA, Route de la Pierre 22, 1024 Ecubiens VD

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle/ Entrée en vigueur le 07.06.1995, Zone d'utilité publique/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE



#### LA GRAINE-O-THEQUE

**Nouveau service à la Bibliothèque-Médiathèque de la Tène**

Une grainothèque est une petite boîte dédiée au troc de graines entre jardiniers.

Vous y trouverez toutes sortes de graines de fleurs, de légumes, de plantes aromatiques.

Chacun pourra piocher librement des graines et/ou en déposer,

p. ex. les mêmes, une année plus tard ou d'autres.

**PARTAGER DES GRAINES C'EST LE PRINCIPE DE LA GRAINE-O-THEQUE.**

- Choisissez et prenez librement les graines qui vous plaisent.
- Si vous avez de graines à partager venez nous les déposer.

Vive le printemps et le renouveau

Votre bibliothèque de La Tène

### LA TÈNE



#### PROCLAMATION DE DEUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUPPLÉANTS

Lors de sa séance du 19 avril 2021, le Conseil communal a proclamé élus suppléants au Conseil général **Mme Corinne Mané**, proposée par le Parti socialiste de La Tène et **M. Edouard Clottu**, proposé par le parti Les Verts – Ecologie et Liberté.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE



#### PROCLAMATION D'UN SUPPLÉANT AU CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 19 avril 2021, le Conseil communal a proclamé élu suppléant au Conseil général dès le 19 avril 2021 **M. Fernando Pires Gomes**, provenant de la liste Entente de La Tène.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée de ramassage du papier au Landeron aura lieu le **samedi 24 avril prochain dès 8h00**. Pour les raisons sanitaires en vigueur, cette tournée ne sera effectuée que par les membres du Conseil d'Événements Scolaires (CESC) et leurs familles.

Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier en paquets bien ficelés (pas dans des sacs en papier svp, ces derniers ne sont pas recyclables!) au bord de la route avant 8h00. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**

Cette action est une des activités que mène le CESC pour pouvoir financer les activités extrascolaires qui gravitent autour des enfants du niveau 1FR au niveau 7FR.

Commune du Landeron

### LE LANDERON



#### INFORMATIONS A LA POPULATION

**Horaires des guichets de l'Accueil citoyen**

L'administration communale ouvre ses guichets selon les horaires usuels\*:

Lundi 9h00-12h00 et 14h00-16h30

Mardi 9h00-12h00 et 14h00-16h30

Mercredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30

Jeudi 9h00-12h00 et 15h00-19h00

Vendredi de 7h30-13h30 (non-stop)

\*Sous réserve des jours officiels fériés (merci de vous référer au site internet de la commune).

Deux personnes, au maximum, seront admises au sein des locaux.

L'administration communale reste toujours atteignable par courriel commune.lelanderon@ne.ch ou par téléphone au **032 886 48 60** aux horaires mentionnés ci-dessus.

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.04.21 au 25.05.21 Publication FAO n° 16

**Dossier SATAC n° 110479**

Parcelle(s) et coordonnées: 8426 - Le Landeron; 1212149/2572211

Situation: Les Sauges; Chemin des Sauges 12

Description de l'ouvrage: Construction d'une cabane de jardin et agrandissement du dallage existant avec palissade.

Requérant(s): Biagio De Frino, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Anthony Martin RMT SA, Fontaines 10, 2074 Cornaux

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 20.08.2003

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 20.08.2003

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.04.21 au 25.05.21 Publication FAO n° 16

**Dossier SATAC n° 110883**

Parcelle(s) et coordonnées: 4940 - Le Landeron; 1211946/2571463

Situation: Les Bornelets; Rue des Bornelets 6

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un SPA

Requérant(s): Jacques Arm, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Compétence Communale/ Entrée en vigueur le 12.06.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**Peinture • Papiers peints**

**Rénovation de façades**

**Parquets flottants**

**Location déshumidificateurs**

**CHRISTIAN PARIS**

Chemin des Peupliers 4  
2074 Marin-Epagnier

Tél.: 032 753 61 26  
Mobile: 079 611 69 89  
e-mail: paris.peinture@net2000.ch

30 ANS 1991-2021

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LE LANDERON



#### N° 3 SEANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Convocation Jeudi 06 mai 2021 à 20 heures à l'Aula du Centre des Deux Thielles

**Mesures COVID:** En fonction des dispositions prises par le Conseil fédéral, les mesures suivantes seront appliquées:

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, ainsi que la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment
- La mezzanine est réservée à la presse uniquement
- L'accès au public est interdit

- Ordre du jour:**
1. Appel
  2. Procès-verbal no 2
  3. Crédit d'engagement de CHF 293'000 pour l'établissement du plan d'entretien des cours d'eau et l'élaboration de l'avant-projet de concept de protection contre les crues  
Arrêté 1422
  4. Crédit d'engagement de CHF 327'000 pour la révision du plan d'aménagement local (PAL)  
Arrêté 1423
  5. Crédit-cadre sur sept ans de CHF 686'000 pour le remplacement des compteurs électriques sur l'ensemble du territoire communal  
Arrêté 1424
  6. Crédit d'engagement de CHF 188'000 pour le remplacement des fenêtres du collège primaire  
Arrêté 1425
  7. Désignation de 5 délégués auprès du Conseil d'Événements Scolaires (CESC)
  8. Interpellations et questions
  9. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

Délai référendaire: lundi 21 juin 2021

### LE LANDERON



#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

**Livraison de repas chauds à domicile**

Le Home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail : info@mon-repos.ch.

### CRESSIER



#### MISE À L'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : Jean-Charles Albert Csonka, 2088 Cressier

Article cadastral n° : 5004

Situation : Les Argilles ; Chemin des Vergers 24

Auteur des plans : Mathieu Jeanneret-Gris, VBI SA, Fontaines 10, 2087 Cornaux

Nature des travaux : Création d'un mur de soutènement entre les bien-fonds 5004 et 5005

Sanction : définitive

Décision spéciale : Art. 24 RELCAT (Croisement de gabarits)

Dossier SATAC n° : 110894 Publication FAO n° : 15

Date du délai d'opposition : 17 mai 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

**Seul l'avis d'enquête paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.**

Cressier, le 12 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### AVIS DE FERMETURE

Du 19 avril 2021 au 21 mai 2021, afin de permettre la réalisation des travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau potable de la CEN (communauté des eaux de Neuchâtel), le tronçon routier depuis le centre du hameau de Frochaux en direction Est jusqu'à l'entrée de la forêt de Cressier sera fermé à toute circulation.

L'accès routier au hameau de Frochaux reste néanmoins possible depuis Cornaux durant toute la durée des travaux.

Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### MISE À L'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : Marc Luginbühl, Frigemo AG, 2088 Cressier

Article cadastral n° : 5666

Situation : Les Anzelles, Route de Neuchâtel 51

Auteur des plans : Sacha Brühlhart, Brühlhart Ducret AG, Hauptstrasse 24, 1715 Alterswil

Nature des travaux : Démolition du pavillon 2

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 110714 Publication FAO n° : 15

Date du délai d'opposition : 17 mai 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

**Seul l'avis d'enquête paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.**

Cressier, le 12 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**LION D'OR**  
rue Auguste-Bachelin 6  
2074 Marin-Epagnier  
Tél. 032 753 16 61

**Rue Auguste Bachelin 6  
2074 Marin-Epagnier  
032 753 16 61**

**Chers clients, amis et connaissances,**  
**Vous nous avez manqué, nous sommes heureux de vous retrouver et vous attendons avec plaisir. A bientôt !**

**Réouverture partielle**  
**Service exclusivement sur la terrasse**  
**- avec mesures de protection COVID -**

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LIGNIÈRES



#### CONVOCAATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance extraordinaire

**Judi 29 avril 2021 à 20h00**

**Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2  
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

#### Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 10 décembre 2020.
3. Adoption du procès-verbal de la séance de constitution du Conseil général du 17 décembre 2020.
4. Approbation de l'ordre du jour.
5. Communications du président.
6. Nomination d'un représentant au Conseil intercommunal du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux, du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods – SIEL, choisi parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.
7. Désignation de l'organe de révision des comptes 2020, 2021 et 2022 de la Commune de Lignières. Rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 85'000.- pour la mise en conformité et l'assainissement des installations du clocher du temple. Rapport à l'appui.
9. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 390'000.- pour la mise en conformité à la LHand des deux points d'arrêts de bus du cimetière. Rapport à l'appui.
10. Lettres et pétitions.
11. Motions et propositions.
12. Résolutions, interpellations et questions.
13. Communications du Conseil communal.

#### AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
Cédric Hadorn

Le secrétaire  
Serge Gaillard

### CORNAUX



#### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE, SANCTION DÉFINITIVE

L'enquête publique est ouverte du 23.04.2021 au 25.05.2021

Publication FAO n° 16

**Dossier SATAC n° 110264**

Parcelle(s), coordonnées : 3073 - Cornaux ; 3074 - Cornaux ; 3075 - Cornaux ; 3772 - Cornaux ; 1208945/2569014

Situation : A Bugeon

Description de l'ouvrage : Mise en conformité de murs modulables en béton et création d'une station de service type Rubag

Requérant(s) : Marti Travaux Spéciaux Neuchâtel SA, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans : Mathieu Jeanneret-Gris, VBI SA, Fontaines 10, 2087 Cornaux

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone industrielle / Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la route ; Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités : Distance à une route communale, art. 3.7 al. 6 RCC (hauteur mur bordant une route)

Pose de perches gabarits : Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 2 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue des Fontaines et de la rue du Vignoble sur 45 m

Les tronçons suivants seront fermés :

- La rue des Fontaines depuis le chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée : **JUSQU'EN JUIN 2021**
- Le chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel : **JUSQU'EN JUIN 2021**
- La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée : **JUSQU'EN JUIN 2021**

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise

**S. Facchinetti SA** qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

**Merci pour votre compréhension.**

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

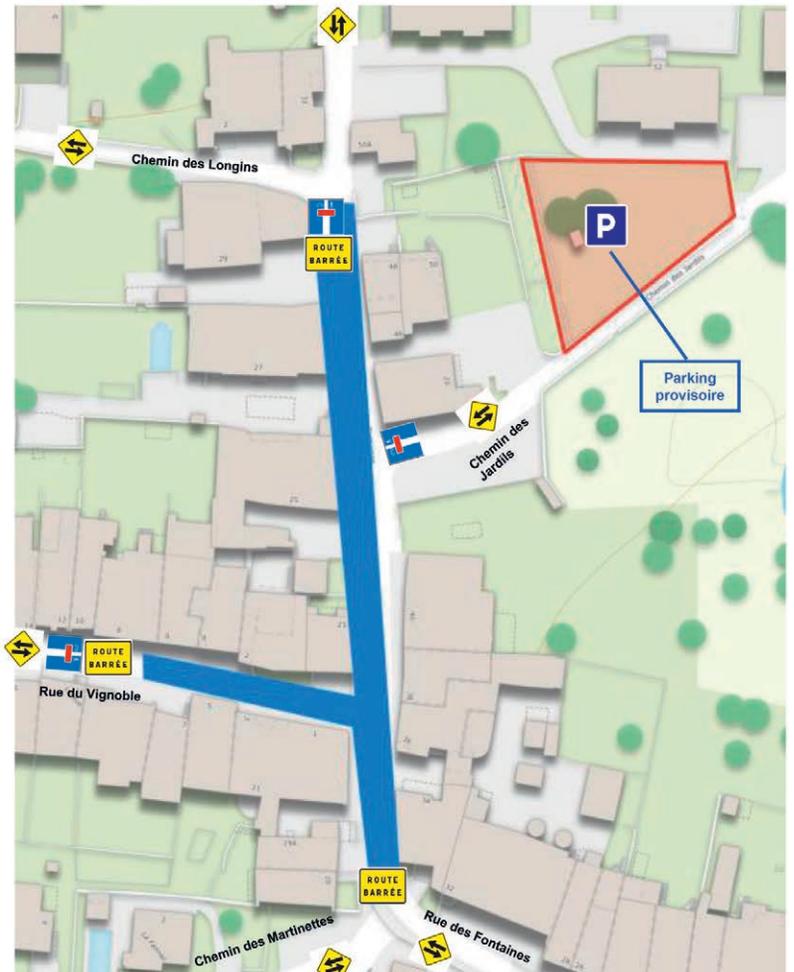
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

#### TRAVAUX JUSQU'EN JUIN 2021



## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### SAINT-BLAISE



#### ACHAT D'UNE VIGNETTE POUR LE PARKING AU PORT PAR INTERNET

La commune de Saint-Blaise a le plaisir d'informer ses citoyens de la mise à disposition d'une nouvelle fonctionnalité d'achat en ligne. Après les cartes CFF, les saint-blaïsois et saint-blaïsoises peuvent se procurer une vignette pour le parking du port directement depuis leur domicile.

Cette dernière est facturée 50.00/pièce (+1.00 frais d'envoi).

Cette prestation est également valable pour les détenteurs d'un bateau.

Conditions et formulaire de commande sur [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch)

### SAINT-BLAISE



#### FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch) pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

### HAUTERIVE



#### COVID-19 – RÉOUVERTURE DE LA PISCINE DU CENTRE SPORTIF

Dès le 21 avril 2021, la piscine du Centre sportif ré-ouvrira aux horaires habituels (sauf le mercredi, fermeture à 20h00). Néanmoins conformément aux recommandations de l'OFSP, le Conseil communal a dû prendre certaines mesures/restrictions afin de protéger la santé des utilisateurs / trices.

Vous trouverez, sur notre site internet ([www.hauterive.ch](http://www.hauterive.ch)), le concept de protection pour l'accueil du public, ainsi que les consignes y relatives (notamment une limite fixée à 5 personnes (tout âge confondu), la possible limitation de la durée de baignade et la récolte de données).

Le sauna et la zone de détente, quant à eux, resteront fermés pour le moment.

L'administration communale répondra volontiers à vos demandes au 032 756 97 46.

Nous profitons de cet avis pour vous informer que la piscine sera fermée les samedi 1<sup>er</sup> mai (fête du travail), jeudi 13 et vendredi 14 mai (Ascension), dimanche 23 et lundi 24 mai (Pentecôte). La fermeture estivale est prévue du mardi 29 juin 2021, 22h00 au lundi 16 août 2021, 8h00.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une belle reprise et nos meilleurs vœux de santé.

Hauterive, le 19 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**Ghielmetti**  
Pompes Funèbres  
25 ans d'expérience au service des familles  
**Tél. 032 721 19 31**  
Prévoyance funéraire

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville  
Réparation rapide  
Nettoyage - Place de parc  
Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible  
Rue de la Tour 12  
032 751 37 06

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.04.21 au 25.05.21 Publication FAO n° 16

**Dossier SATAC n° 110676**

Parcelle(s) et coordonnées : 3733 - Saint-Blaise ; 1207845/2565755

Situation : Chemin des Rochettes 44

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière par une pac air intérieur

Requérant(s) : Mehmet Özer Öksüz, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



*C'est bientôt la fête des Mères*

Aujourd'hui je suis encore cet enfant Qui fête avec toi ce moment, et pense à toi tendrement.

Bonne fête maman Sophie

Je me souviens de t'avoir décerné le prix de la maman de l'année. Ta fille

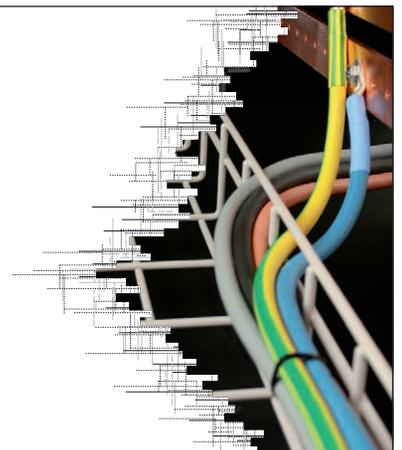
Envoyez votre dédicace (maximum 25 mots) jusqu'au mardi 4 mai à: [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)  
Prix: 20.-

**flückiger**  
ELECTRICITE

Des solutions pour tous vos projets

Saint-Blaise  
Les Ponts-de-Martel  
La Chau-de-Fonds  
Le Locle / La Brévine  
Chévard-St-Martin

[www.fluckigersa.ch](http://www.fluckigersa.ch)



## LA NEUVEVILLE

### Pierre Aucaigne et Vincent Kohler



**Samedi 1<sup>er</sup> mai 2021 à 18h00 supplémentaire**

Samedi 1<sup>er</sup> mai 2021 à 20h30 complet

Dimanche 2 mai à 17h00 complet

**Dimanche 2 mai à 19h00 supplémentaire**

Prix d'entrée 35.- (réduction avec abonnement)

Enfants 25.-

Mesdames et Messieurs, l'heure est extrêmement grave... Après 87 ans au moins de bons et loyaux services au service (attention doublon mais on laisse parce que l'on a pas trouvé de synonyme)... de la culture francophone... Après avoir failli obtenir deux prix Nobel du courage et de la paix... Après avoir porté des bas de contention, des plumes, des costumes de grenouilles et des lunettes à paillettes ...

Les comédiens-humoristes **Pierre Aucaigne et Vincent Kohler** s'unissent le temps d'un spectacle pour l'amour de la culture (et un petit peu aussi de leur famille car il faut bien payer les factures Netflix). Nous négligeons d'avance, toute responsabilité, quant aux dommages collatéraux éventuels d'une telle initiative dangereuse en tout point.

Les conséquences de cette alliance ne sont pour l'instant pas connues mais nous souhaitons tout de même rassurer les vegans et autres extrémistes en tout genre: notre produit ne sera pas testé sur les animaux avant usage.

#### Mesures sanitaires

L'équipe de la Tour de Rive a mis tout en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions, en limitant le nombre d'entrée à 50 spectateurs et en répartissant les tables et les chaises dans la salle afin de respecter les distances nécessaires. Prenez vos masques avec vous. La représentation dure environ 1h15. Le bar est fermé.

Réservations obligatoires en ligne sur notre site internet [www.latourderive.ch](http://www.latourderive.ch).

On se réjouit de vous revoir, à bientôt !  
L'équipe du CTTR

#### CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE

- Samedi 01.05.2021 à 18h00 Pierre Aucaigne & Vincent Kohler
  - Samedi 01.05.2021 à 20h30 Pierre Aucaigne & Vincent Kohler
  - Dimanche 02.05.2021 à 17h00 Pierre Aucaigne & Vincent Kohler
  - Dimanche 02.05.2021 à 19h00 Pierre Aucaigne & Vincent Kohler
  - Vendredi 14.05.2021 à 20h30 60 Miles
  - Vendredi 21.05.2021 à 20h30 Boogie-Woogie Night
- Supplémentaire probable Boogie-Woogie Night



Vincent Kohler & Pierre Aucaigne

Samedi 1.5.2021 à 18h00

Dimanche 2.5.2021 à 19h00

Café-théâtre de la Tour de Rive

**GARAGE - CARROSSERIE**

# JEANNERET

2037 MONTMOLLIN

Véhicule de prêt **GRATUIT**

TOYOTA spécialiste

032 731 20 20

## HAUTERIVE

### Pour toi, ô mon/ma Altaripiens (-nes)

**Cela fait près de 50 ans que la Société d'Émulation d'Hauterive (SEH), association totalement apolitique, se retrouve les manches et revêt son habit de travail, pour proposer aux habitants d'Hauterive, des activités qui permettent de se retrouver, de partager et d'échanger.**

Depuis janvier 2020, le nouveau Président, Sylvain Villars, n'en mène pas large. Un programme complètement chamboulé, presque toutes les manifestations annulées (sauf deux en septembre dernier). «Je connais peu de présidence s qui commencent aussi tranquillement que ça leur mandat. Grâce au comité et aux membres actifs, d'habitude, nous assumons normalement une dizaine d'événement annuel. On espère pouvoir reprendre prochainement notre rythme de croisière» confie Sylvain Villars en prélude à notre interview.

3 questions à Sylvain Villars

**On entend que la SEH est une société qui ne réunit que des hommes. Est-ce vrai ?**

- En fait, dans les statuts de l'association, il n'est inscrit nulle part que la société est réservée aux hommes. D'ailleurs, nous sommes toujours très ouverts à toutes candidatures, qu'elles soient féminines ou masculines.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur les activités de la SEH ?**

- Avec nos 20 membres actifs, la SEH a pour but de soutenir les sociétés locales d'Hauterive, en

leur permettant de boucler leurs budgets annuels par quelques dons modestes. Mais c'est surtout en terme opérationnel que nous déployons notre savoir-faire. C'est très régulièrement que nous nous mettons à disposition des associations locales, notre connaissance de l'organisation de manifestations, tant en termes d'officialité, que d'un point de vue logistique.

**A quoi ressemble donc le programme 2021 ?**

- C'est un programme très classique que nous avons prévu cette année. Je crois que le plus grand plaisir des uns et des autres, sera de se retrouver autour de notre traditionnel risotto et de notre soupe aux pois.

**PROGRAMME 2021 (sous réserve de modifications)**

Samedi 19 juin 2021 > Risotto sur la place du village

Samedi 18 septembre 2021 > Risotto au Marché des Roseaux au Port

Vendredi 22 et samedi 23 octobre 2021 > Soupe aux pois sur la place du village

Samedi 27 novembre 2021 > Soupe aux pois sur la place du village

Vendredi 10 décembre > Vin chaud sur la place du village

Pour toutes informations sur le programme ou pour toutes candidatures, prenez contact avec le Président Sylvain Villars, par e-mail, [altaripien@me.com](mailto:altaripien@me.com)

CW

**negoproject**

*planification & direction de travaux*

- bâtiments administratifs et commerciaux
- habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
- génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron  
076 375 12 80 • [a.solgun@negoproject.ch](mailto:a.solgun@negoproject.ch)  
[www.negoproject.ch](http://www.negoproject.ch)

## ENTRE-DEUX-LACS

### Il y a nouvelle et nouvelle

**Il y a 20 ans il était difficile de se faire une opinion car nous n'avions pas assez d'informations.**

Aujourd'hui il est difficile de se faire une opinion, parce que nous avons trop d'informations.

Il suffit de taper «Covid» dans un moteur de recherche pour remplir son crâne d'informations et contre-informations, d'expertises et contre-expertises, de vraies fausses nouvelles et de fausses vraies nouvelles et ne plus savoir qui croire et quoi penser.

Nous avons commencé à douter de tout et à ne plus rien savoir, pas par manque, mais par excès d'arguments.

Il y a 2'000 ans les nouvelles étaient moins nombreuses et se diffusaient plus lentement.

Mais les gens n'étaient pas plus stupides pour autant.

La nouvelle que Jésus était ressuscité devait paraître étrange même à ceux qui l'annonçaient.

S'ils voulaient être crus ils s'y seraient pris autrement.

Si des femmes et des hommes ont parcouru la moitié de l'empire pour annoncer une nouvelle qui allait à l'encontre de leur propre logique, si des femmes et des hommes ont mis en danger leurs vies pour une nouvelle dont il était légitime de douter, si des esclaves étaient prêt à se confronter avec l'empereur et ses généraux au nom d'un juif crucifié, c'est que quelque chose a dû se passer.

Il y a des fois où il est légitime de douter de ses propres doutes....

Raoul Pagnamenta, pasteur

## HAUTERIVE

### Le Marché des Roseaux au Port d'Hauterive

**Initié au printemps 2020, le marché des Roseaux a repris sa route le 10 avril passé. Pour toute la saison estivale il se tiendra sur le port de Hauterive les samedis 24 avril, 8 et 22 mai, 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 14 et 28 août, 11 et 18 septembre.**

De 9 heures à 14 heures, des artisans de la région vous proposeront des fruits et des légumes, de la viande, du fromage, du pain, des gâteaux du Vully, miel et produits italiens. En raison des restrictions liées à la situation sanitaire, il n'y aura que quelques stands mais d'autres étals sont prévus dès que la situation sanitaire le permettra. Jusqu'à 20 stands pourront être présents au port d'Hauterive.

Conditions sanitaires obligent, le port du masque est obligatoire dans

l'enceinte du Marché. Tout sera délimité et affiché sur place.

Le stand des Trempeurs (qui sont à l'origine de ce projet) sera évidemment présent pour la vente de boissons à l'emporter. Pour rappel les Trempeurs sont une petite équipe de fous (ils se définissent ainsi) qui se baignent dans le lac toute l'année et par tous les temps.

Les Trempeurs et les artisans se réjouissent d'accueillir la population altarienne (mais pas que) dans ce cadre magique.

Le Bulcom suivra l'événement de près et ne manquera pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce marché qui animera cet été et automne un peu spécial.

DJ

## LE LANDERON

### Message du Conseil communal

### Politique des déchets sur le territoire communal

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis quelques mois, nous constatons les effets collatéraux de la pandémie. En effet, le télétravail et les restrictions qui touchent toutes nos activités sociales, ou presque, nous contraignent à gérer au mieux le maintien des quelques activités encore possibles.

A ce sujet, le téléachat et les commandes de plats cuisinés ont pris une réelle importance dans notre vie de tous les jours.

Ces pratiques nouvelles impliquent une production de carton et déchets en tout genre de plus en plus importante. Conséquence de cette situation, le tri à domicile, qui fait habituellement partie de nos habitudes, devient une corvée difficile à gérer. La tendance est alors forte de résoudre le problème en recherchant une solution à l'extérieur de chez soi.

Or, si le Conseil communal comprend les difficultés rencontrées à ce sujet par l'ensemble des habitants de notre commune et des villages environnants, nous souhaitons par ce message vous encourager à maintenir les habituels écopoints - dont celui de la piscine - et leurs environs en état de salubrité acceptable. Des actes simples - tel le découpage préalable du carton - vous permettront d'introduire ces déchets sans difficulté dans les bennes installées

à cet effet. Si les bennes devaient être pleines, nous vous remercions alors de privilégier le transport de vos déchets cartonnés ou autres vers la déchetterie de la Châtellenie à Cornaux.

En ce qui concerne les déchets ménagers, nous vous remercions d'éviter de les déposer aux alentours des poubelles qui jalonnent le village. Nous imaginons sans peine qu'aucune Landeronnaise ni aucun Landeronnais souhaite rendre une image si négative de son village.

Si les dépôts sauvages devaient perdurer, le Conseil communal se verra dans l'obligation de renforcer, avec effet immédiat, ses contrôles et d'amender les contrevenants, comme l'autorise le règlement relatif à la gestion des déchets du 27 octobre 2011 (art. 6.1-6.2).

Finalement, par souci de transparence, le Conseil communal vous informe qu'une étude est actuellement en cours au sujet de cette situation. Nous souhaitons la résoudre dans les meilleurs délais et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

#### **Zone 30 km/h et passage piétons**

De nombreuses questions nous sont parvenues récemment au sujet du lieu de rencontre que constituent les zones dont la vitesse est limitée à 30 km/h. Dans ce domaine, les législations fédérale et cantonale pré-

valent. Les interprétations du Bureau de Prévention des Accidents (BPA) et du TCS, qui font référence en la matière, résument les points les plus importants de la loi en ce qui concerne le comportement à adopter dans les zones 30:

- Les conducteurs de véhicules, les motocyclistes et les cyclistes sont prioritaires sur les piétons. Mais la prudence est de mise: ils doivent en effet s'attendre à tout moment à la présence de piétons volant traverser la chaussée.
- La mixité des usages a pour conséquence la suppression des passages piétons. Les piétons peuvent donc traverser là où ils le souhaitent, idéalement aux endroits offrant la meilleure visibilité mais ne doivent pas gêner les véhicules qui restent prioritaires. Des exceptions sont autorisées, mais pour des raisons impératives uniquement, notamment s'il apparaît judicieux d'accorder la priorité aux piétons. Ainsi, des passages pour piétons peuvent être aménagés aux abords ou sur le chemin d'une école pour sécuriser les élèves.
- Lorsqu'il y a des passages piétons, les piétons sont tenus de les emprunter.
- La priorité de droite est de rigueur aux carrefours.

#### **Parcage et arrêts «sauvages»**

En relation avec l'application de la loi sur les zones de mixité à 30 km/h, il semble utile au Conseil communal de rappeler que le parcage ou l'arrêt de véhicules sur les trottoirs qui longent les routes communales limitées à 30 km/h est strictement interdit, en tout temps. Par ailleurs, il vous précise la disposition 41 (1bis) de l'OCR qui stipule que «Le parcage des autres véhicules sur le trottoir est interdit, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément. À défaut d'une telle signalisation, ils ne peuvent s'arrêter sur le trottoir que pour charger ou décharger des marchandises ou pour laisser monter ou descendre des passagers; un espace d'au moins 1 m 50 doit toujours rester libre pour les piétons et les opérations doivent s'effectuer sans délai».

En la circonstance, il en va de la sécurité des piétons en général, mais plus particulièrement des élèves qui se rendent chaque jour dans leurs collèges.

Une augmentation substantielle des infractions à cette règle a été constatée dernièrement sur le territoire du Landeron. Le Conseil communal vous demande instamment de respecter la loi en vigueur.

Le Conseil communal

## 2021, l'année qui marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'internement de l'armée Bourbaki



Dominique Wacker-Cao pose ici devant le monument de l'ancien cimetière à l'avenue du Mail de Neuchâtel.

**Neuchâteloise aux origines multiples, Dominique Wacker-Cao signe, en cette année anniversaire pour l'armée Bourbaki, un ouvrage sur les Mémoires Bourbaki en Suisse. Un ouvrage magnifiquement illustré, une histoire richement documentée, un regard nouveau sur les Bourbaki, notamment en terre neuchâteloise.**

«Concernant l'épisode des soldats Bourbaki, seules les communes du Landeron et d'Épagnier ont enregistré un décès chacune, il faut croire qu'à l'Est de Neuchâtel les soldats étaient bien soignés ou qu'ils n'y étaient pas arrivés et hébergés trop mal en point. Concernant Le Landeron le nom du défunt est connu mais pas celui d'Épagnier et je n'ai retrouvé (malgré de multiples recherches) aucune tombe pour ces deux personnes.» Comme l'explique avec force détails Dominique Wacker, elle s'est longuement penchée sur l'histoire de l'armée Bourbaki et son séjour en terre neuchâteloise. Tout a commencé en décembre 1870, l'Armée de l'Est est constituée

sous le commandement du général Charles Bourbaki, dont le but principal est d'aller soutenir la ville de Belfort assiégée, en vain. Les troupes peu ou pas entraînées, mal équipées, subissant non seulement de gros problèmes de ravitaillement mais également de munitions, ne sont pas aptes à combattre efficacement. De plus la température avoisine les -20°, sans abris, les soldats ont froid, très froid et affreusement faim.

9 et 10 janvier 1871 Villersexel. Le détachement chargé de garder le pont sur la rivière l'Ognon se fait surprendre. Par un ultime sursaut, sous la neige, exaltés par l'ardeur de leur général Bourbaki, les Français reprennent cette position puis la ville et le château, la bataille fait rage, les Prussiens se replient, le château est incendié. Violente, meurtrière, l'issue de cette journée est connue comme l'une des rares victoires françaises de cette guerre franco-allemande. Las, vaincue quelques jours plus tard à la Bataille d'Héricourt, l'Armée de l'Est n'est

plus qu'un long fleuve de plaintes, de blessés, de morts, qui converge vers la frontière suisse, où les officiers demandent l'asile.

La convention est signée le 1<sup>er</sup> février. Répartis dans tout le pays excepté le Tessin, les soldats sont hébergés, nourris, vêtus et soignés. Seuls les morts (sauf quelques-uns rendus à leur famille) resteront sur le sol helvétique. Le livre de Dominique Wacker-Cao retrace les lieux de ces mémoriaux encore existants ainsi que ceux dont les monuments ont été désaffectés, représentés par des extraits des registres d'état civil. Nombre de nos localités portent encore trace de cet exil, avec, en point de mire, Les Verrières notamment. Mais le passage de ces soldats est resté ancré dans les mémoires collectives, comme le souligne à plusieurs reprises Dominique Wacker-Cao. «Lors du centenaire de cet événement, une publication de la Commission du 3 Février revient particulièrement sur un autre épisode important, le passage des débris de l'armée de l'Est à Saint-Blaise. L'on peut d'ailleurs toujours admirer dans une salle de la commune de Saint-Blaise la peinture à l'huile d'Auguste Bachelin intitulée «Halte à Saint-Blaise de cuirassiers internés.»

Et Dominique Wacker de citer cette publication: «De Colombier où s'étaient massés le parc d'artillerie et les fourgons, ainsi que de Neuchâtel, partaient tous les jours des colonnes de troupes dirigées sur la Suisse allemande. Les chemins de fer ne pouvaient suffire à ces transports, plusieurs détachements s'y rendirent à pied.

Le passage fut surtout important le dimanche 5 février 1871. Ce soir-là, un détachement de cuirassiers et de carabiniers, débris de la garde impériale, enveloppés de leurs manteaux rouges, arrivait à Saint-Blaise, vers 4 heures, conduit par le lieutenant d'artillerie James Roulet, devenu plus tard colonel. Ces hommes furent cantonnés dans l'église, les chevaux parqués à la Rive-de-l'Herbe.» On comprend donc l'importance de cet ouvrage unique en son genre, publié à compte d'auteur, à 200 exemplaires seulement. Un ouvrage de référence, un bel hommage à ces soldats qui ont, bien malgré eux, fait partie de l'histoire de notre nation et de notre canton.

«Les Mémoires Bourbaki en Suisse», livre signé Dominique Wacker-Cao, à commander à [bourbaki@dockey.ch](mailto:bourbaki@dockey.ch)

CS



Le lieutenant James Roulet est l'officier suisse placé au centre du grand tableau de A. Bachelin, propriété de la commune de Saint-Blaise. Il était le père de feu Jean Roulet, ancien inspecteur forestier, qui a laissé son nom à un des chemins de la Côte de Chaumont.

Photo (par Claude Wacker) de la stèle sur le chemin Jean Roulet

## SAINT-BLAISE

## Madness tattoo, la folle passion de deux artistes chevronnés



Si les dessins de Madness Tattoo se distinguent non seulement par leur qualité et leur originalité, ils sont à l'image du jeune couple qui a installé son studio de tatouage au cœur même de la vieille ville de Saint-Blaise. Une équipe complice qui se complète, proposant une large palette de dessins uniques, principalement inspiré de l'univers des comics.

«J'ai toujours aimé dessiner et j'ai beaucoup pratiqué, beaucoup appris aux côtés de mon cousin italien qui est dessinateur de BD. J'ai également eu la chance, en tout début de parcours, de tomber sur un artiste, un tatoueur passionné par cette pratique et il m'a enseigné les bases.» L'enthousiasme de Francesco Costantini est contagieux, et sa passion pour le tatouage l'est tout autant. A l'écouter parler, on a juste envie, à son tour, de s'allonger sur le siège spécialement conçu à cet effet. Mais avant de passer à l'acte, il y a toute une démarche, allant du choix d'un motif à sa personnalisation, afin de réaliser au final un tatouage unique, chaque dessin ayant été réalisé figurant ensuite au palmarès des souvenirs, mais jamais dans la rubrique «à refaire».

«Quand j'ai rencontré Francesco, il en était à ses débuts. Pour ma part, j'ai toujours été passionnée par le dessin moi aussi, et j'ai d'ailleurs suivi une première formation de décoratrice. C'est donc tout naturellement que je l'ai encouragé dans sa démarche, et que, petit à petit, je me

suis moi aussi prise au jeu» confie Manon Costantini.

Manon s'est tellement prise au jeu que c'est désormais souvent elle qui dessine et Francesco qui tatoue. Mais cela peut également être l'inverse. «Quand nous sommes dans un processus de création, nous travaillons à quatre mains. Si l'un dessine, l'autre analyse et complète le cas échéant. Comme dans les jeux d'ombrage, ou la mise en lumière de certains motifs, pour créer du relief.»

En effet, chaque tatouage est une aventure, chaque dessin traduit une émotion, raconte une histoire. Une histoire commune, ancrée sous la peau.

Étonnant, ce couple à la ville comme à la scène s'est construit ensemble, autour d'une même passion, celle du tatouage et celle du dessin surtout. «Je lui ai appris l'art, il m'a appris la technique» se plaît à dire Manon Costantini. «Ce qui est sûr, c'est que nous évoluons dans le même univers que l'on peut qualifier de néo traditionnel. C'est un mélange constant entre réalisme et dessin animé.» complète Francesco.

Installé depuis une année exactement au cœur de Saint-Blaise, le studio Madness Tattoo jouit d'ores et déjà d'une excellente réputation, bien au-delà des frontières de la commune et même du canton. «Plusieurs personnes ont découvert notre univers sur les réseaux sociaux, notamment Instagram, et ont décidé de venir nous voir. Nous

avons eu par exemple la visite de deux Allemandes qui ont été séduites par nos dessins et nos tatouages et ont fait le déplacement pour nous rencontrer et se faire tatouer.»

Si Madness Tattoo n'a pas encore participé à une convention de tatouage en tant que participant, notamment à cause de la pandémie de coronavirus, cela n'empêche pas Manon et Francesco de se laisser inspirer par d'autres artistes, sans jamais les copier pourtant, puisque cela est une règle tacite de respect mutuel et une garantie d'avoir un dessin original en vous adressant à ces deux artistes. «Il y a de plus en plus de couples qui travaillent ensemble dans le monde du tatouage. En fait, j'estime que nos sensibilités se complètent, et que notre approche quelque peu différente du dessin nous permet d'offrir une palette encore plus riche et plus variée, qui peut séduire tout un chacun, même ceux qui, au départ, ne sont pas forcément attirés par le tatouage néo traditionnel.»

En effet, Manon et Francesco se sont aussi surtout fait connaître grâce à leurs covers. Ils sont capables de recouvrir la plupart des tatouages, de modifier un dessin qui ne convient pas ou plus. «Nous avons posté

notre premier cover sur les réseaux sociaux et c'était parti! Nous nous sommes rapidement rendu compte que c'était une façon d'offrir une alternative, de ne pas rester sur une déception.» Les jeux d'ombres, mais également le black tattoo, un travail sur l'aplatissement de noir sur de grandes surfaces, fascine les deux artistes. Ils font des recherches, et font des propositions intéressantes allant dans ce sens.

«Le tatouage, c'est un métier qui se transmet d'artiste en artiste et nous continuons à apprendre tous les jours. De nos clients, de leur peau, de sa réaction, ainsi que du monde de la bande-dessinée.»

Si l'aventure d'un tatouage vous tente, il faudra néanmoins prendre votre mal en patience puisque Madness Tattoo a un agenda bien rempli trois mois à l'avance.

**Madness Tattoo**

Manon et Francesco Costantini  
Grand Rue 19  
2072 Saint-Blaise  
078 694 05 75

<https://www.facebook.com/madnessstattoostudio/>  
<https://www.instagram.com/madnessstattoo>

CS



## COURRIER DES LECTEURS

### Une aventure écologique

**Lisant le Bulcom de ce vendredi 16 avril, la page de Viteos m'a rappelé une vraie aventure écologique. Il y a une vingtaine d'années, j'ai déménagé de Malte en Suisse et j'ai aussi voulu ramener mon vieux voilier, 40 ans d'âge, tout en bois. Je suis allé à Genève pour le dédouaner lors du transport. Frais de douane: CHF 2700.-. Je sors mon porte-monnaie et, subitement, le douanier me dit ooh, je me suis trompé, ça fera CHF 5300.- j'avais pris le tarif des bateaux moteur!! Ah bon, lui dis-je, les voiliers coûtent 2 x plus cher? Eh oui, c'est comme ça.**

J'étais subjugué. Étant sûr qu'il y avait erreur, j'envoie un courriel à la direction des douanes de Genève pour clarifier ce que je pensais être un malentendu. Non, me répond-on, ce sont les directives. Je reprends mon message et la réponse et j'envoie ça à la direction générale des douanes à Berne. Cette dernière me répond que ce sont des directives du SECO!!!! Cela devient de plus en plus incongru. Je reprends tous ces messages et réponses et je m'adresse au SECO. La réponse

arrive quelques semaines plus tard: il s'agit dans le cas présent d'un des deals négociés lors du round Uruguay des accords du Gatt (?)... pour cela la Suisse a obtenu d'autres avantages... lesquels? Mystère.

Alors, bon, toutes ces grandes phrases des politiques: moins d'énergies fossiles, moins de bruit qui coûtent des millions en coûts de la santé, c'est pour «les autres» mais pas pour nous?

Mais, la cerise sur le gâteau était à venir: j'envoie tous ces messages à notre chantre national de l'écologie, notre champion volant grâce au vent et au soleil, notre exemple pour la jeunesse (vous l'aurez reconnu...) qui me répond: comme votre voilier a sûrement un petit moteur auxiliaire, vous auriez dû le déclarer comme bateau à moteur. Et voilà, c'est tout ce qu'il a trouvé à me dire, navrant, lamentable.

Non, l'écologie n'est pas prête à influencer nos gouvernements. L'argent tout puissant a encore de beaux jours devant lui.

François Gehrig  
Marin de Marin

## NEUCHÂTEL

### Passeport-Vacances pour les Jeunes de Neuchâtel et environs (PVJ)

**Bonne nouvelle, l'édition 2021 aura bel et bien lieu!**

Une différence de taille: la durée est de 3 semaines, du 5 au 24 juillet 2021.

Le comité a décidé de réduire le nombre de semaines cette année en raison de la pandémie et de l'incertitude de la participation des organisateurs d'activités.

Le PVJ proposera plus de 200 activités (dont 40 nouvelles) pour environ 4000 places, ce qui est une belle prouesse.

Nous remercions tous les organisateurs d'activités pour leur confiance et leur participation.

Quelques exemples de nouvelles activités:

- Atelier d'initiation au scratch et mix (DJ)
- Escape room et Atelier «le Cyanotype»
- Jeux africains
- Crossfit kids
- Ateliers cosmétiques maison

**Bourse aux accompagnateurs:** mardi 4 mai de 18h à 19h15 au

CPLN. Nous recherchons toujours des accompagnateurs âgés de 18 ans et plus.

Des mesures de respect des distances et du nombre de personnes dans la salle seront bien sûr organisées.

Contact: antoine.weber@bluewin.ch

**Réservation et paiement des passeports:** du 19 avril au 18 mai par internet [www.passeportvacancesne.ch](http://www.passeportvacancesne.ch)

**Nouveauté: il n'y aura pas de vente en présentiel, tout se fera via notre site internet.**

La marche à suivre y est indiquée, merci de la suivre.

**Prix:** Entre CHF 60.- et CHF 90.-, transport compris. La différence s'explique par le montant différent des subventions versées par les Communes.

Toujours 6 à 8 activités réparties sur 2 semaines à choix et une vingtaine de bons divers valables pendant les 6 semaines de vacances d'été.

**Age:** enfants nés entre 2006 et 2013. Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook.

## COURRIER DES LECTEURS

### La 5G, une belle opportunité!?

**Un très grand nombre de citoyennes et citoyens de Saint-Blaise ont fait opposition à la «modification d'une station de base téléphonie mobile pour le compte de Salt Mobile SA». Ils ont tous reçu, comme moi, une lettre recommandée du Conseil communal, avec des arguments de Salt, et nous demandant de nous prononcer sur la maintien ou retrait de notre opposition. Je pense que la plupart d'entre eux ont maintenu leur opposition.**

En deçà du débat technique pour ou contre la 5G, voici la raison première de mon opposition. Elle n'est pas d'abord technique, administrative, juridique ou médicale, mais elle est éthique, et donc «politique-à-long-terme». Si elle s'oppose à la demande de SALT Mobile, elle s'adresse d'abord à nos autorités communales, appelées à se prononcer.

On nous renvoie des textes argumentaires qui attestent que «tout est conforme à la législation, que les dangers pour la population sont moindres ou nuls», etc...

Tous ces arguments techniques et administratifs cherchent à justifier la 5G au niveau de la légalité et de la dangerosité sanitaire. Ils peuvent aussi être contredits. Mais ils ne répondent pas au fond de notre opposition.

Celle-ci se situe au niveau du principe-même: continuer ou non à augmenter le flux et le débit des communications, ainsi que le besoin monumental d'énergie électrique; et créer des besoins qui ensuite deviendront impérieux et nécessiteront l'apport indispensable de la 5G!! Cela correspond à la loi de Gabor: «Tout ce qui peut être techniquement réalisé le sera nécessairement». Nous devons vigoureusement "profaner" cette loi, au nom d'une éthique de l'autolimitation

et de la sobriété dans un monde limité. En effet, IL NE PEUT Y AVOIR DE CROISSANCE INFINIE DANS UN MONDE FINI! On commence à le savoir depuis la publication du Rapport Meadows par le Club de Rome en 1972.

Quand donc est-ce qu'on va mettre enfin un coup d'arrêt à cette croissance infinie qui ressemble à une fuite en avant? Qui prendra une fois une telle option? La proposition de la 5 G est un lieu symbolique idéal, une belle opportunité où cet arrêt peut être pensé et actualisé par des citoyens responsables!

Il faut reconnaître que nos autorités communales n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre. Que risquent-elles à refuser (même provisoirement) l'autorisation de construire ces antennes, et à mettre un arrêt à cet emballement fou?... peut-être le risque de ne pas être réélus, ou que leur parti perde des plumes par rapport à d'autres partis? C'est possible.

Mais la question de la croissance continue est éminemment liée à la destruction de notre support vital environnemental. Ce n'est plus une question d'opinion et de parti politique, mais de survie de TOUS. Ne pourraient-ils pas se mettre d'accord pour admettre ENSEMBLE:

- que la croissance ne peut pas se poursuivre indéfiniment, et
- qu'il faut bien commencer quelque part à enrayer la fuite en avant de la machine folle?

La 5G nous en offre une occasion idéale.

C'est une invitation à nos politiciens d'empoigner cette question de front, non pas seulement au niveau de solutions techniques, mais au niveau politique-éthique, au niveau d'une option politique à long terme.

Jean-Claude Schwab



**SCENE DE MANEGE**  
ARTICLES D'EQUITATION

**FAUBOURG 20**  
**2525 LE LANDERON**  
**TÉL. 032 757 11 74**  
[WWW.SCENEDEMANEGE.CH](http://WWW.SCENEDEMANEGE.CH)



**Accompagnement assisté par les chevaux**

**Sigrist Virginie**  
**Equicoaching**

Combes Le Landeron  
[www.svequicoaching](http://www.svequicoaching)  
+41 79 203 30 89

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)** : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et cultes en direct: [www.entre-2lacs.ch](http://www.entre-2lacs.ch)

#### Samedi 24 avril

**Eveil à la foi** pour les petits de 2 à 5 ans et leur famille: «Clairon, le coq de Pierre!», de 10 h 00 à 11 h 00 au centre paroissial réformé de Cressier.  
Renseignements et inscriptions: pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

**Dimanche 25 avril**: 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier  
10 h 00 Culte au temple de St-Blaise.  
(garderie et Bee Happy au foyer; La Rucho à la cure)

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

**Pasteurs**  
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43,  
[Delphine.Collaud@eren.ch](mailto:Delphine.Collaud@eren.ch)

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35  
73, [frederic.hamman@eren.ch](mailto:frederic.hamman@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60  
90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74  
78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

Julie Paik, tél. 076 568 54 11,  
[julie.paik@eren.ch](mailto:julie.paik@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

#### Location des locaux

Temple de Lignières:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,  
[erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

#### Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34,  
[frederic.loeffel@bluewin.ch](mailto:frederic.loeffel@bluewin.ch)

#### Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

#### Foyer de St-Blaise:

Gérante: Sophie Rossel  
Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)  
Agenda et diverses informations:  
[www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél.  
032 753 03 10 (mercredi - jeudi - ven-  
dredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### VENDREDI 23 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise

14h00 Funérailles de M. Albert-Roger Knecht

18h45-20h00 Catéchisme 6<sup>ème</sup> Harmos dans l'église de Saint-Blaise

#### SAMEDI 24 AVRIL

09h00-10h30 Catéchisme 5<sup>ème</sup> Harmos dans l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 25 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### MARDI 27 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### MERCREDI 28 AVRIL

14h00 Catéchisme 7<sup>ème</sup> Harmos

18h30-19h30 Catéchisme 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Harmos dans l'église de Saint-Blaise

#### JEUDI 29 AVRIL

11h00 Rencontre de prêtres

#### VENDREDI 30 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise

19h00-20h00 Rencontre de confirmands avec le Vicaire à la grande salle de l'église de Saint-Blaise

#### SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI

09h00-10h30 Catéchisme 5<sup>ème</sup> Harmos dans l'église de Saint-Blaise

16h00 Première Communion. Messe pour les communiantes et leurs familles respectives à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 2 MAI

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h00 Première Communion. Messe pour les communiantes et leurs familles respectives à Saint-Blaise

10h30 PAS DE MESSE A SAINT-BLAISE

#### Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.**

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

#### DIMANCHE 25 AVRIL

10h00 Messe

#### SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI

17h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

### ■ Paroisse du Landeron-Lignières

#### VENDREDI 23 AVRIL

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### SAMEDI 24 AVRIL

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

#### VENDREDI 30 AVRIL

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### DIMANCHE 2 MAI

10h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

## AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### ■ Eglise Evangélique Marin

#### Culte: Dimanche à 10h

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

Salles fermées, terrasses ouvertes  
Situation toujours alambiquée pour les restaurateurs



**R. RANTE Sàrl**



Technique du bâtiment  
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6  
CH-2525 Le Landeron  
Tél. 079 907 30 90  
[rante.roberto@bluewin.ch](mailto:rante.roberto@bluewin.ch)

## LA NEUVEVILLE

### Skater Hockey Club La Neuveville (SHCN), une assemblée générale en visioconférence, une solution dans l'air du temps

Chaque membre ayant reçu les documents nécessaires, ce ne sont pas moins de deux séances qui ont été agendées pour cette assemblée générale du SHCN, soit le vendredi 9 avril et le jeudi 15 avril.

La décision de procéder de cette façon a permis, lors de la première séance, d'avoir des discussions constructives sur divers sujets. Les discussions intenses ont cependant permis au comité central d'avoir une vision précise des souhaits des membres conduisant à des propositions plus ajustées pour les votes finaux lors de l'AG du 15 avril.

#### Rapports

Comme le note, Cédric Junod, président et Dylan Podavini, vice-président, l'année 2020 restera dans les annales avec ses conséquences négatives dues à la pandémie Covid 19 (manifestations annulées, championnats réduits et compliqués, etc.). Cette situation particulière a eu pour conséquence le peu d'entrée de liquidités, la baisse de motivation générale et autres, car tous les membres ont été impactés par cette pandémie. Des mesures financières ont dû être prises permettant ainsi au club de finir dans les chiffres noirs, grâce également aux diverses demandes de subventions et au team sponsoring. Un grand merci au comité central, aux entraîneurs, aux responsables d'événements et à tous les membres qui ont œuvré pour le bien du club.

Dossiers 2021: recrutement afin de garder toutes les équipes du mouvement jeunesse, maillots 2022, lancement du projet «terrain d'avenir», changement du filet du terrain, élaboration d'un plan d'événements 2021 (dans la mesure du possible) pour être visible auprès de la population avec des rentrées d'argent plus importantes pour les projets à venir, réforme du comité central.

Chaque responsable souligne dans son rapport les difficultés inhérentes à la pandémie (entraînements, championnat raccourci, motivation, etc.), tout en fournissant des précisions pour chaque catégorie quant au fonctionnement particulier de cette année 2020.

#### Assemblée générale du 15 avril

Suite aux discussions du 9 avril, un nouveau bulletin de vote a été remis aux membres avec délai de réponse fixé deux jours avant la séance. Les bulletins de vote ont ainsi pu être dépouillés par un organe neutre avec un représentant de la commune.

Les comptes 2020 et le budget 2021 sont acceptés.

#### Organigramme du comité central

Proposé par le comité, les membres élus sont: Cédric Junod, président – Dylan Podavini, vice-président – Corinne Frésard, finances – Raphaël Brossard, technique – Enrico Bourquin, infrastructures – Vincent A Marca, assesseur – Louis Uhlmann, sponsoring – Ludovic Burkhard, responsable officiels – Basile Perrenoud, responsable arbitres – Stéphane Perrenoud, responsable mouvement jeunesse.

Le président adresse ses remerciements Sarah Frigo-Moska et Raphaël Brossard pour leur engagement auprès du comité.

#### Vote consultatif

La proposition du comité d'organisation relative à la répartition du bénéfice du tournoi vétéran est acceptée. L'équipe junior bénéficiera d'un montant de 275 francs pour son déplacement au Tessin les 24 et 25 avril (frais de voyage, ébergement, frais de repas).

Le président clos la séance en remerciant tout un chacun pour sa présence et sa participation active au sein du club.

CP

## CRESSIER

### Heureux de se retrouver au camp de cirque

Faire du cirque pendant les vacances pascals a été le choix des enfants de Cressier. Avec eux, dans la salle de sport de l'école, Vijoli le clown, prépare habituellement un spectacle et un défilé pour la Fête du Vin, or cette année le programme misait sur l'épanouissement dans diverses activités.

L'ouverture de cette semaine de cirque a vu l'arrivée surprise des Kigurumis! Amusant et confortable le pyjama ramené de la maison a été le déguisement adopté par la plupart des apprentis-jongleurs/échassiers. Au camp Vijoli, tout s'apprend, échasses classiques ou à ressorts, monocycles ou mini-vélos, slacklines, jonglage d'assiettes, de balles ou d'anneaux, et jeux en bois. D'autres disciplines sont approfondies, les plus grands font démonstration, la grande sœur rassure son petit frère, les débutants osent et parviennent, sans tarder deux groupes se sont formés, les roues et les échassiers.

Pourquoi cet engouement à jouer les acrobates? A les entendre, retrouver les camarades d'école ça compte, découvrir d'autres aventures c'est cool, se tenir sur des échasses ou sur

un monocycle, waouh! Vite oubliés les efforts d'équilibre et de stress, les yeux remplis d'étoiles la fierté s'affichait. Dans la salle, ça rayonne bon le cirque! L'enthousiasme est à son comble, et même si les parents sont à l'origine de leur inscription, les élèves du cirque affirment déjà qu'ils reviendront l'année prochaine.

Bien qu'il adore son métier, mais face à l'urgence, Vijoli a été obligé de se reconverter quand sa troupe s'est trouvée à l'arrêt en raison de la pandémie. Désormais il jongle entre ses nouvelles occupations et son art, et s'apprête à répondre aux sollicitations de spectacle laissées en veilleuse. Qu'elle ne fut pas sa satisfaction d'obtenir toutes les autorisations administratives et sanitaires pour garantir une semaine de camp aux enfants de Cressier qui ont grouillé de joie en apprenant la bonne nouvelle car pour rien au monde ils n'auraient manqué cette belle aubaine. La semaine de cirque placée sous le thème «Des arts du cirque & la jungle», faisait un clin d'œil à la prochaine FVN, et lançait l'idée du spectacle à créer pour les festivités reportées en 2022.

GC

## LA TÈNE

### La Fête scolaire de Marin renvoyée

Ce fut une décision difficile à prendre, mais il fallait la prendre.

Réuni en une séance extraordinaire par visioconférence, le Comité de la Fête scolaire de Marin présidé par Alain Turberg a décidé, pour des raisons sanitaires liées au Covid-19, d'annuler l'édition 2021 de la Fête scolaire.

Cette fête est chère aux habitants de Marin. Cette annulation est donc un véritable creve-coeur.

Une seule satisfaction, le Comité restera en place pour l'édition 2022.

Par contre pour 2023, il y aura des poste à repourvoir, soit: Président,

Responsable cuisine, Responsable cantine, Personnel et communication, Billetterie spectacle.

Dès lors, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues pour rejoindre le Comité de la Fête scolaire pour 2023 et éventuellement les années suivantes.

Les candidatures doivent être envoyées à: aa.turberg@bluewin.ch, Président de la Fête scolaire.

On compte sur vous afin de poursuivre la tradition de cette fameuse Fête scolaire de Marin.

RS

**FENETRES & PORTES**

Artisan depuis 1880

**LIENHER**

MENUISERIE ■ S.A. 032 853 23 24

**Savagnier**

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

**Couverture, ferblanterie**  
**façades ventilées, étanchéité**  
**photovoltaïque**

**GOTTBURG** Le toit, c'est nous!

**SAINT-BLAISE**

**EGK Championnats d'Europe de Course d'Orientation à Saint-Blaise**

**Vendredi 14 mai 2021**  
15h00 - 17h00

**Qualification Sprint à Saint-Blaise**  
Arrivée, arena : Plage Est (spot kite-surf)  
Périmètre de compétition : St-Blaise village et Plage Est

Le centre du village sera interdit à la circulation, excepté pour le trafic bordier et l'accès impératif aux commerces. Les activités de kite-surf ne seront pas possibles entre 12h00 et 18h00.

En raison du Covid-19, aucun spectateur n'est autorisé dans la zone d'arrivée.

www.eoc2021.ch

EGK Sainement assuré

neutrass, Biotech, Neuchâtel, ne.ch, FIRA, SRG SSR, SWISS ORIENTEERING

**CORNAUX**

**Le tournoi ouvert du dimanche 25 avril 2021 est annulé**



Pour les prochains tournois, merci de vous référer aux informations qui paraîtront les semaines précédentes dans le Bulcom et sur notre site <https://les-cass-boules.webnode.fr/>. Ou téléphonez au 078 620 74 02. Au plaisir de vous revoir et meilleurs souhaits pour la suite.

Selon les horaires du club, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, les membres peuvent venir s'entraîner, soyez les bienvenus!

Le comité

**Garage-Carosserie Simsek SA**

Votre spécialiste MITSUBISHI et MULTIMARQUES

Réparations toutes marques  
Voitures de remplacement  
Pneus service

Champ-de-la-Croix 2 • 2075 Thielle  
Tél. 032 753 68 68  
www.simsek-automobile.ch

Depuis 1990

**MARIN**

**Véronique Oberli à l'honneur en quatre reportages**

Connue et reconnue par ses pairs et au sein de la commune de Marin où elle vit depuis de nombreuses années, Véronique Oberli donne beaucoup de son temps et de son énergie pour venir en aide à la popu-

lation du Congo. Remo Siliprandi, notre correspondant, lui rend hommage en une mini-série de quatre articles dès cette semaine.

CS

**MARIN**

**Association «Un seul but»: Véronique Oberli infirmière des prisonniers**



**«Ce matin il pleut abondamment sur le Congo, ce qui complique tout: panne d'électricité, donc impossible de recharger les téléphones.** Les connections sont en panne et aujourd'hui c'est la visite et soins aux prisonniers de la prison centrale de Bukavu. Franchement c'est à pleurer, il n'y a rien comme médicaments et matériel médical. J'en ai plus dans ma chambre que dans leur pharmacie et il y a plus de 1400 détenus.

La pluie entrave la journée et nous devons patienter dans l'obscurité de la pharmacie si nous ne voulons pas être mouillés, quasiment comme des chèvres. Après le décompte des médicaments, ce qui est vite fait par les infirmiers, nous partons dans le quartier des femmes détenues et leurs enfants pour leur distribuer un outil essentiel «des rasoirs»! Mon amie Mira, une religieuse infirmière depuis 40 ans au Congo demande la liste à la «capita»cheftaine et nous procédons minutieusement à la distribution: chaque femme vient chercher à tour de rôle son rasoir. Dans une autre partie, l'infirmier m'avait avertie que nous avions deux détenus atteints de plaies balistiques (par balle). Il vient me chercher pour faire les pansements. En passant nous voyons l'équipe de Sentinelles dans le petit local aménagé avec

des jouets et faisant office de crèche pour les enfants qui vivent en prison avec leurs mamans. (Sentinelles est une ONG Suisse qui œuvre auprès des femmes dans le Sud Kivu et partout dans le monde)!

Donc je me rends dans le dispensaire pour consulter le premier patient. Celui-ci souffre gravement d'une plaie par balle dans la jambe gauche et l'infirmier en prend soin avec les moyens disponibles. Il n'y a que deux ciseaux et quelques pinces et le carton de compresses stériles est quasiment vide.

Et plus loin, comme il n'y a pas de médicaments pour la douleur, un patient hurle de douleur...ses cris sont terrifiants! On lui dit de se tenir au grillage pour qu'il ne vienne pas perturber les soins. Je lui prends la main pour le rassurer, il me serre si fort que j'en ai presque les fourmis. Puis nous nous rendons dans le quartier des malades, ils sont 98 dans un très petit espace! La fumée âcre nous accueille: les détenus sont en train de se préparer à manger les quelques haricots reçus. Notre deuxième patient souffre d'une plaie au bras gauche et son os pourri et nécrosé sort du bras! Il attend d'aller faire une radio qui permettra de dire jusqu'où en est la nécrose et s'il faut amputer le bras. C'est grave. Je ressors une fois de plus de cette prison bouleversée.

Nous continuons de soutenir notre ami Adrien, l'aumônier de cette prison qui œuvre au quotidien pour nourrir les prisonniers et les accompagner. Nous pourrions soulager cette souffrance avec une aide ponctuelle: matériel de pansement reçu par les médecins, pharmaciens et mes collègues soignants ainsi que les blouses médicales et draps! C'est trop peu mais c'est notre part comme dit le colibri.

Et dire qu'il y a des gens qui se plaignent d'être en Suisse...»

RS

## LeLanderonAprèsDemain



**Samedi 24 avril 2021**, par tous les temps, nous vous accueillons au port du Landeron, près du grill (BBQ) dès 8h45, jusqu'à midi environ.

Plus d'info sur :

<http://www.lelanderonapresdemain.org>

Nettoyage des rives et forêt voisine

Une petite balade à votre rythme... ou celui de vos enfants, tout en prenant soin des rives et de la forêt avoisinante en ramassant les déchets que vous y verrez.

→ Les directives du COVID seront strictement respectées

Inscrivez-vous pour participer

[Info.lelanderonapresdemain@gmail.com](mailto:Info.lelanderonapresdemain@gmail.com)

079 128 18 31



# AVIS IMPORTANT

## Ramassage du papier

### 24 avril dès 8h00



**N'AMENEZ PAS VOTRE PAPIER À LA DÉCHETTERIE !**

**Vous soutiendrez les camps et courses des Ecoles en nous laissant le ramasser devant chez vous.**



L'équipe du CESC procédera au ramassage du papier en petit comité afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

## LE LANDERON

### CRÉATION DE L'ASSOCIATION « LE LANDERON 700 ANS »

**19.04.2021:** Un groupe de citoyennes et citoyens amoureux du Landeron lancent officiellement une association, afin de préparer les festivités du 700<sup>ème</sup> du bourg du Landeron en 2025. En effet, la ville du Landeron a été fondée en 1325 par Rodolphe IV de Neuchâtel. Afin de retracer son histoire, l'association Le Landeron 700 ans souhaite fédérer la population du village pour réaliser des installations durables et organiser des événements durant toute l'année 2025. Le but étant d'intéresser les citoyens et les citoyennes à notre histoire et d'attirer le public pour partager ce moment unique avec nous. Ce groupement à but non lucratif, se veut de neutralité absolue, politique et religieuse.

Jérémy Gaillard, co-président explique: «On n'a pas tous les jours 700 ans! Ces derniers mois, j'ai eu contact avec pas mal de personnes du village qui étaient intéressées de marquer le coup en 2025. Pour concrétiser ces discussions informelles, nous avons donc créé une association, afin de mener à bien notre projet. Quelques idées intéressantes ont été et vont être récoltées de part et d'autre, notamment par les membres des associations locales. Notre rôle sera dans un premier temps d'évaluer, de trier et d'organiser ces idées, afin de les rendre concrètes et réalisables». L'association souhaite rendre acces-

sible à tous cet événement en le rendant concret, ludique et intéressant. «Nous ne voulons pas d'un résumé poussiéreux d'une époque tellement lointaine. C'est pourquoi nous avons créé 5 thèmes qui touchent les gens, autour desquels seront construits nos projets. La gastronomie, la vie quotidienne, les amis et ennemis, l'art et la culture et le futur», explique Tobias Britz, co-président. «Et pour réaliser cette vision, nous avons besoin de forces vives motivées pour faire de l'an 2025 une année extraordinaire».

Un peu plus de 1300 jours pour se préparer à revivre 700 ans d'histoire! Voilà le challenge qui sera à relever! Afin de rendre visible l'association, un site internet a été mis en ligne à l'adresse [www.lelanderon700.ch](http://www.lelanderon700.ch). Nous invitons toute personne qui souhaite soumettre une idée de projet ou qui aimerait donner un coup de main en devenant membre, de contacter l'association à [info@lelanderon700.ch](mailto:info@lelanderon700.ch) Pour suivre l'avancement du projet, les pages Facebook (<https://www.facebook.com/lelanderon700>) et Instagram (<https://www.instagram.com/lelanderon700/>) renseigneront la population régulièrement. Le comité: Jérémy Gaillard, Tobias Britz, Elodie Gnaedinger, Sandrine Girardier, Georges Rais, Raymond Hinkel, Christian Persoz

CP

## Bungypump Chasseral

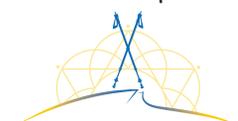
**Marche dynamique-santé avec bâtons**  
*Bien pour le corps et le cœur, excellent pour le moral!*



Remise de  
**CHF 10.-**  
sur un  
abonnement de  
12 séances\*

- ♥ Activité physique en plein air
- ♥ Accessible à tous
- ♥ Durée du cours : 1h15
- ♥ Prix : CHF 25.-/cours, mise à disposition gratuite du matériel
- ♥ **Jeudis 8h - Landeron/Neuveville et env.**
- ♥ Autres horaires sur demande possible
- ♥ Les cours ont lieu dès 5 personnes

\* Sur présentation de cette annonce



**Envie de découvrir tous les bénéfices de cette marche propulsée? Alors contactez-moi:**

**Vilma Doris • Coach certifiée**  
079 617 29 11 • [bienvenue@terravie.ch](mailto:bienvenue@terravie.ch)  
Plus d'infos : [www.terravie.ch](http://www.terravie.ch)

## CRESSIER

### Fête du Vin 2021... dans la solidarité



**Pour que la fête ne s'oublie pas, pour que demeure intacte la solidarité de ce beau village de Cressier, le comité de la FVN propose un petit quelque chose.**

Clins d'œil sur le week-end de soutien aux sociétés locales.

- Blind Test spécial FVN à la maison - vendredi 30 avril 2021 à 20h00.

Un quiz géant permet à chaque équipe de s'affronter depuis la maison, via sa TV et son téléphone portable. Toute personne intéressée peut s'inscrire à l'adresse suivante: <https://legrandblindtest.com/inscription/>.

Prix Fr. 35.- par équipe (ménage, foyer)

Pour de plus amples renseignements veuillez composer le 079 823 97 90

- Coffret découverte

L'occasion vous est donnée de déguster la boisson phare de

votre fête: LE VIN! Saisissez cette opportunité et commandez le trio pack découverte composé de trois précieux nectars des coteaux de Cressier: 1 bt. de Chasselas, 1bt. d'Œil-de-perdrix et 1 bt. de Pinot Noir. Déjà ouvertes les précommandes sont à transmettre jusqu'au 26 avril 2021, uniquement par mail, à l'adresse suivante: [commande@fetedevin.ch](mailto:commande@fetedevin.ch).

Vos « coffrets découverte » seront disponibles à la Salle Vallier de Cressier, le samedi 1<sup>er</sup> mai de 10h à 15h, au prix de soutien de 50 francs, payable sur place, l'accueil se fera dans le respect des normes sanitaires en vigueur. La participation de 7 encaveurs villageois offre une grande chance de découvrir, au hasard, les différents crus de la commune viticole de Cressier.

Préservez la mémoire de la fête en aidant les acteurs que sont les sociétés et les encaveurs, car sans eux la FVN n'existerait pas. Répondez au vibrant appel lancé par les organisateurs: «A vos marques, soutenez, commandez!».

GC




**SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES  
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE  
DANS TOUTE LA MAISON**

L'ALTERNATIVE À L'ADOUCCISSEUR À SEL

[www.sonatec3lacs.ch](http://www.sonatec3lacs.ch) - 079 522 83 35

1980  
2020  
40 ANS

MADE IN  
SWISS

QUALITY  
SWISS+

#### IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

**Adresse:** Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)

**Publicité:** Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, [huber@bulcom.ch](mailto:huber@bulcom.ch)

**Mise en page:** Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)

**Redaction:** [redaction@bulcom.ch](mailto:redaction@bulcom.ch)

**Tarif des annonces par colonne:** Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

**Abonnement:** 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)



**Les nouveautés sont arrivées, aussi grandes tailles**

**Conservation, réparation de vos fourrures, nous venons les chercher à domicile**

**AU TIGRE ROYAL**  
Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 18 50 • [www.tigreroyal.ch](http://www.tigreroyal.ch)

**A L'EMPORTER** **EN LIVRAISON**

**Sucré Salé**  
spécialités libanaises

**A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52**

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise  
Suivez-nous sur [f](#) et [i](#)  
[www.sucresalé.ch](http://www.sucresalé.ch)

**LIVRAISON À DOMICILE**  
Téléchargez l'application Smood.ch



**DU MARDI AU SAMEDI NON STOP DE 11 H À 21 H**

**ENTRE-DEUX-LACS**

**Elections du Grand Conseil du 18 avril 2021  
Député-e-s élu-e-s et suppléant-e-s**

**Député-e-s**

**PLR**

Kuntzer Ludovic, Saint-Blaise  
Ruedin Nicolas, Cressier  
Rieder Lionel, Marin-Epagnier  
Marti Sébastien, Saint-Blaise

**PVL**

Plachta Caroline, Hauterive

**UDC**

Geiser Quentin, Hauterive

**Suppléant-e-s**

**PLR**

Leutwiler Pascale, Cornaux  
Chassot Nadia, Marin-Epagnier  
Cortina Céline, Thielle-Wavre

**Les Vert-e-s**

Emma Combremont, Le Landeron

Avec les félicitations du BulCom.

**Dans le vent de l'actualité**

**Elections cantonales du 18 avril 2021**

**Les surprises sont venues où on ne les attendait pas !**

**Dimanche 18 avril écoulé, grosso modo un petit peu moins d'un tiers des électrices et électeurs neuchâtelois a élu les 100 député-e-s du Grand Conseil. Un second tour de scrutin devra fixer la constitution du Conseil d'Etat dont on ne sait pas encore s'il sera à majorité de droite ou de gauche.**

Ces deux élections étaient piquées d'inconnues: le champ électoral avait été agrandi du district au canton pour le Grand Conseil, une « vague verte » avait secoué le paysage politique aux élections fédérales de l'automne 2019 et aux communales de 2020; le canton n'a pas échappé à la crise pandémique de la covid 19 qui a modifié la campagne électorale.

Les surprises sont arrivées où on ne les attendait pas:

- Le nouveau Grand Conseil, qui sera installé, le mardi 25 mai prochain, comptera **58 femmes**, largement plus de la moitié de femmes élues au parlement alors qu'elles occupaient seulement un tiers des sièges au cours de la législature 2017-2021. C'est un résultat remarquable lorsqu'on sait que la présence féminine dans les législatifs cantonaux est de l'ordre de 30%. C'est une **première** en Suisse.
- Bien que les Vert-e-s aient placé 19 élu-e-s au Grand Conseil, leur candidat à l'élection du Conseil d'Etat a été placé au 7ème rang de la liste alors que son parti s'attendait à pouvoir reprendre le siège qu'il avait perdu au gouvernement en 2009. Au vu de résultat qu'il obtint, ce candidat considérait d'ailleurs, dimanche passé, que « la surprise fut - en ce qui le concernait - l'absence de surprise ! »

- Une jeune candidate PLR (35 ans) à l'élection du Conseil d'Etat a décroché la 5<sup>ème</sup> place (s'il n'y avait eu qu'un seul tour de scrutin, elle aurait été élue); son parti est la **première force** du canton: au Grand Conseil, 29,8 % des voix et il est le premier dans les 27 communes du canton même au Locle et à La Chaux-de-Fonds parfois surnommées les « villes rouges »
- Le poids du PS s'est réduit pour l'élection du Grand Conseil. Ce parti a été talonné par les Verts; sa régression a fait basculer la tenue majoritaire de gauche du législatif cantonal. Les Verts libéraux (8 sièges) et le Centre (4 sièges), tous deux **en progression** tiendront la clef de la majorité.
- L'UDC n'arrive pas à retrouver l'**élan** qu'elle avait connu jadis: elle occupait 17 sièges (sur 115) en 2005, 8 en 2021 sur 100.
- Le dépouillement de l'élection s'est déroulé **sans histoire** contrairement aux élections communales de l'automne passé. Les résultats de l'élection du Conseil d'Etat ont été connus au milieu de l'après-midi de 18 avril, celle du Grand Conseil avec le classement des élus et élues en fin de soirée du même jour.

Et maintenant, en route pour le second tour de l'élection du Conseil d'Etat fixé au dimanche 9 mai 2021.

Claude Zweiacker